

L'ALLIANCE

TOUTE UNE HISTOIRE

100 ans

1919 • 2019

ALBUM SOUVENIR



L'ALLIANCE TOUTE UNE HISTOIRE

100 ans

1919 • 2019

ALBUM SOUVENIR

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —



FONDATION DE L'ALLIANCE

Le 10 octobre 1919, quelque 500 personnes fondaient l'Association du bien-être des instituteurs et institutrices de Montréal (ABEIM) avec le soutien du Conseil des métiers et du travail de Montréal (unions internationales). Aussitôt fondée, aussitôt menacée de représailles par les patrons; la CECM et Mgr Paul Bruchési ne voulaient pas la reconnaître. Ils ont ainsi congédié 68 militants de l'ABEIM et incité les professeurs et directeurs d'école à former une association catholique sans racines syndicales.

Le 5 décembre 1919, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal (APCM) a été fondée, Mgr Paul Bruchési souhaitant que «toute union (syndicat) formée disparisse». Très majoritairement composée de directeurs d'école, l'APCM était perçue comme un conseil de loisirs.

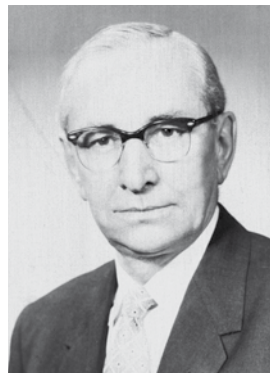


Mgr Paul Bruchési



4 directeurs d'école se sont succédé à la présidence de l'Alliance - Lévis Tremblay, J-D. Langevin, J-P. Labarre, et J-M. Manning - avant que le premier président enseignant, Jean Tremblay, soit élu. Il est par la suite devenu directeur de l'école Le Plateau.

Ci-contre, Jean Tremblay, premier enseignant élu président de l'Alliance en 1936. Ci-bas, J-D. Langevin, J-P. Labarre et J-M. Manning, 3 des 4 premiers présidents de l'Alliance. La photo de Lévis Tremblay, premier président de l'Alliance, n'a pas été trouvée.



Fernand Lavigne, président de 1939 à 1942

Ces revendications très syndicales, même si l'Alliance n'est pas encore un syndicat, sont venues à bout de Jean Tremblay, qui a démissionné de la présidence de l'Alliance en 1936, ouvrant la porte à l'élection de Wilfrid Du Cap, qui a assumé la présidence de 1936 à 1938, en faisant de la proposition Lavigne son cheval de bataille. «L'honneur d'être catholiques nous placarde au front un brevet d'infériorité vis-à-vis nos confrères protestants», avait commenté monsieur Du Cap avant de céder la présidence de l'Alliance à Paul-Émile Alin (1938 à 1939), qui l'a finalement quittée après avoir souhaité que l'Alliance devienne une véritable association professionnelle.



Paul-Émile Alin, président de 1938 à 1939

À l'Assemblée générale du 11 septembre 1936, sous l'impulsion d'une proposition très syndicale de Fernand Lavigne, qui voulait rétablir l'échelle normale des salaires et rembourser les arrérages, les professeurs s'approprièrent à prendre le contrôle de leur Alliance¹.

Fernand Lavigne a répliqué à Victor Doré, président de la CECM, à propos de la coupe de salaire de 10% en 1936 : «Vous nous dites que vous comprenez les enseignants et que vous portez leur cœur dans votre main... mais durant ce temps vous fouillez dans leur poche avec l'autre main».

Ces revendications très syndicales, même si l'Alliance

n'est pas encore un syndicat, sont venues à bout de Jean Tremblay, qui a démissionné de la présidence de l'Alliance en 1936, ouvrant la porte à l'élection de Wilfrid Du Cap, qui a assumé la présidence de 1936 à 1938, en faisant de la proposition Lavigne son cheval de bataille. «L'honneur d'être catholiques nous placarde au front un brevet d'infériorité vis-à-vis nos confrères protestants», avait commenté monsieur Du Cap avant de céder la présidence de l'Alliance à Paul-Émile Alin (1938 à 1939), qui l'a finalement quittée après avoir souhaité que l'Alliance devienne une véritable association professionnelle.



Wilfrid Du Cap, président de 1936 à 1938

C'est Fernand Lavigne, celui qui avait donné les premiers accents syndicaux à l'Alliance, qui a été président de 1939 à 1942, avec l'objectif de revenir sur la question mal réglée des salaires. La CECM menaçait de fermer des écoles, faute de fonds pour accorder ces hausses salariales. Les salaires n'avaient pourtant pas augmenté depuis 1920. Les effets de la crise économique se faisaient encore sentir.

1. CHARTRAND, Rodolphe. *Une certaine Alliance, 60 ans... et après*, 1980.

L'ALLIANCE DEVIENT UN SYNDICAT ACCRÉDITÉ EN 1944

Les pressions exercées par l'Alliance sous la présidence de Fernand Lavigne pour que sa revendication de hausse salariale s'applique n'ont pas été vaines puisqu'elles ont permis un gain de 1,2 million \$.



Léo Guindon, président de 1942 à 1959.

Suivant les sentiers tracés par Fernand Lavigne, Léo Guindon a obtenu le premier certificat d'accréditation syndicale de l'Alliance le 12 mai 1944.

Même si l'Alliance n'était pas encore reconnue officiellement comme un syndicat, elle a réclamé à la CECM en 1943 de négocier une première convention collective, la seule à cette époque, car le régime de négociation du secteur public n'existait pas ni le ministère de l'Éducation.

En 1945, l'Alliance et la CECM ont conclu une entente menant à la première convention collective. Ces balbutiements syndicaux parsemés d'embûches n'étaient que le prélude d'une des plus épiques batailles entre syndicat et patronat de l'histoire du Québec. Ce conflit englobait la renégociation de la convention collective, la première grève enseignante et la bataille de 10 ans pour recouvrer le certificat d'accréditation syndicale perdu à maintes reprises devant tous les tribunaux canadiens et britanniques.

À la rentrée de 1948-1949, l'Alliance voulait renégocier la convention collective et la CECM s'y opposait. Du même souffle, elle a refusé le congé pour affaire syndicale à Léo Guindon et l'a congédié. L'Assemblée générale de l'Alliance a appuyé unanimement son président, qui a été réembauché 8 jours plus tard. Les discussions ont repris et le président Guindon réclamait à son vis-à-vis patronal en ces termes : « Les instituteurs catholiques enseignent la charité, la justice, la noblesse, le respect ; ils les pratiquent. Ils entendent aussi qu'on les pratique à leur endroit. »

Le 16 décembre, coup de tonnerre dans le milieu de l'éducation et dans le mouvement syndical, l'Assemblée générale de l'Alliance a voté à 92% en faveur de la grève afin de pouvoir renégocier la convention.



Après le congé des Fêtes 1948, les membres de l'exécutif de l'Alliance ont rencontré leurs homologues de la Fédération catholique des instituteurs de langue anglaise pour les informer que la grève était imminente.

UNE PREMIÈRE GRÈVE DE L'ALLIANCE, 17 JANVIER 1949

Le premier ministre Duplessis et le président de la CECM, Eugène Simard, ont menacé de révoquer le brevet d'enseignement et de couper la pension de retraite à toutes celles et tous ceux qui refuseraient de travailler. Le 17 janvier 1949, les membres de la très catholique Alliance ont décidé, malgré tout, de défier l'autorité et de déclencher une grève. Exaspérés par plus de 18 mois de dialogue de sourds avec la CECM, les membres de l'Alliance ont maintenu les moyens de pression. Sur la photo ci-bas, tirée des archives de *La Presse*, les élèves des écoles Le Plateau, Saint-Viateur et Saint-Stanislas appuient les quelque 1700 profs de la CECM en grève. Cette grève a duré 5 jours. Au 2^e jour, Mgr Joseph Charbonneau a entamé la médiation entre l'Alliance et la CECM. Le 24 janvier, les membres de l'Alliance sont rentrés en classe avec la promesse de Mgr Charbonneau de les protéger contre les représailles.



L'appui de Mgr Charbonneau aux membres de l'Alliance, comme aux travailleurs de l'amiante quelques mois plus tard, lui a valu les foudres du premier ministre Duplessis, qui a convaincu le pape Pie XII de lui retirer la responsabilité de l'archevêché de Montréal et de le muter en Colombie-Britannique à cause de son penchant prosyndical. Avant le 5^e jour de grève, la CECM a réclamé et obtenu de la Commission des relations ouvrières le retrait du certificat d'accréditation syndicale de l'Alliance. Il a fallu 10 ans, de nombreux allers-retours devant les tribunaux et plusieurs autres conditions pour que l'Alliance recouvre son certificat d'accréditation syndicale, en 1959.

Pendant ce temps, les cotisations ne sont plus perçues par l'employeur, car l'Alliance a perdu son accréditation syndicale. Ainsi, chaque jour de paie, les membres de l'Alliance allaient déposer leur cotisation syndicale de 10 sous au bureau situé sur le boulevard Saint-Joseph.

L'éminent professeur de relations industrielles de l'Université Laval, James Thwaites écrivait à ce sujet : « La petite grève de 1949 est loin d'avoir été insignifiante. Au sens le plus large, elle sert de point de départ à une campagne de résistance contre l'utilisation abusive du pouvoir. Cette petite grève et ses suites forcèrent l'Alliance à maîtriser les aspects pertinents du système juridique en sa défense. Elle lui apprit aussi à se défendre contre toute forme d'opposition et à puiser dans ses réserves morales et financières pour survivre. »¹

1. THWAITES, James et PERRON-THWAITES, Nadine, *McGill Law Journal*, vol. 40, 1995.

10 ANS DE BATAILLES JURIDIQUES POUR RECOUVRER L'ACCREDITATION

En janvier 1949, la CECM obtient la révocation du certificat d'accréditation syndicale de l'Alliance. C'est une grosse perte pour l'organisation.

S'en est suivie une bataille juridique entre la Cour du Banc du Roi et la Commission des relations ouvrières (CRO), qui a mené l'Alliance à la Cour suprême en 1952. Le 8 juin 1953, cette dernière a donné raison à l'Alliance avec une décision unanime. Le juge en chef Thibaudeau Rinfret a commenté la décision ainsi : « Il ne s'agit plus de discrétion, mais de l'arbitraire le plus absolu... La CRO a agi sans juridiction et telle décision, la révocation de ce certificat est nulle et de nul effet. »

En juillet 1953, la CRO voulait en appeler au Conseil privé de Londres, la plus haute instance judiciaire du Canada, mais sa demande a été rejetée. La CRO a continué de mettre des bâtons dans les roues de l'Alliance pour son projet d'accréditation.

Ce n'est qu'en 1959 qu'elle l'a recouvré de façon définitive, soit après la fusion de l'Alliance et de l'Association des éducateurs catholiques de Montréal (AECM) ainsi que la démission de Léo Guindon, les deux conditions exigées pour obtenir son accréditation. André Nault est alors devenu président de l'Alliance.



LA GRÈVE DE 1967. LA LUTTE CONTRE LA DÉCLASSIFICATION DE 1970. LA FONDATION DU CRIM, 1971-1972.

Trois événements marquants dans l'histoire de l'Alliance. En 1967, la plus longue grève de son histoire : 26 jours pour protester contre la loi 25 et le nouveau régime provincial de négociation dans le secteur public. En 1970, la lutte contre la déclassification en lien avec la reconnaissance de la tâche d'enseignant et la valorisation de la profession, prélude à une bataille qui reste à finir pour l'équité et la relativité salariales. En 1971-1972, la fondation, par les instances régionales de la CSN, de la FTQ et de l'Alliance, du Conseil régional intersyndical de Montréal (CRIM), une solidarité intersyndicale qui résiste à tout depuis près de 50 ans.

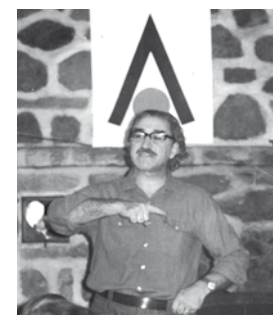
Lors de la grève de 1967. On remarque, à côté du policier, Rodolphe Chartrand, vice-président de l'Alliance, Louis Laberge, président de la FTQ, venu appuyer les grévistes de l'Alliance, Matthias Rioux, président de l'Alliance, et Yolande Lauzon.



En 1967, c'est dans une salle comble, à l'aréna Maurice-Richard, que se sont réunis les membres de l'Alliance pour débattre des enjeux liés à la loi 25 et au nouveau régime provincial de négociation dans le secteur public.



En manif à la CECM en 1970, contre la déclassification. C'est l'enterrement de la profession enseignante.



Michel Chartrand, président du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, qu'on voit ici à une Assemblée de délégués de l'Alliance.

MATTHIAS RIOUX

1967-1971



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

C'était la Révolution tranquille qui se poursuivait... avec un gouvernement de l'Union nationale élu par 40 % des électeurs et les libéraux battus avec 47 %. Le Rapport Parent n'avait pas 5 ans et le ministère de l'Éducation venait d'être créé par Paul Gérin-Lajoie. Aimé Nault, qui avait présidé l'Alliance de main de maître les 8 dernières années, avait décidé de quitter son poste. Rodolphe Chartrand, son bras droit, était pressenti pour lui succéder, mais ce dernier a plutôt suggéré ma candidature. Dans les premiers mois à la présidence en 1967, l'Alliance vivait les dures séquelles découlant du plus long conflit de son histoire. 26 jours de grève ont pris fin avec l'adoption du *Bill 25*, imposant le retour au travail des membres de l'Alliance, qui négociait depuis des lunes avec la CECM. Débute alors un nouveau régime de négociation « provincial » faisant de la CIC (maintenant nommée CSQ) l'agent négociateur de tous les syndicats d'enseignants au Québec. Dès ce moment, j'ai compris que notre vie syndicale ne serait plus la même. Les enseignants ne devaient plus se comporter comme des spectateurs, mais comme de véritables acteurs des changements sociaux. Virage difficile, s'il en fut !

C'était aussi la première crise linguistique, avec le *Bill 63*. Est ensuite venue la crise de la déclassification des diplômes des enseignants en 1970. Une opération cosmétique qui, sous le couvert d'une reconnaissance des divers brevets d'enseignement, n'était en fait qu'une opération comptable visant à réduire les salaires et à préserver l'équilibre budgétaire de l'État. Ajoutons au contexte la crise d'Octobre et la *Loi des mesures de guerre*. Les arrestations arbitraires, les emprisonnements sans accusation. Les profs étaient visés. Ne parlez pas des événements d'octobre en classe, ça serait perçu comme de l'endoctrinement et passible d'emprisonnement. C'est en 1971 qu'a été formé le premier Front commun pour les négociations du secteur public. La même année, Michel Chartrand, du Conseil central de Montréal de la CSN, et nos collègues du Conseil régional du travail de la FTQ, ont fondé le Conseil régional intersyndical de Montréal (maintenant nommé Comité intersyndical du Montréal métropolitain). L'Alliance était plus engagée que jamais à appuyer les luttes ouvrières.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance ?

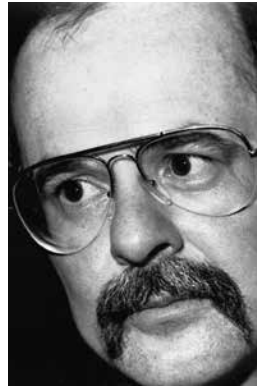
L'Alliance a été pour moi une école de vie, mon université populaire. L'Alliance m'a mis au monde. Elle a marqué ma vie professionnelle et façonné ma conscience sociale. Ce bagage s'est développé par la suite dans mon travail dans les médias, comme député et ministre, et plus tard comme chercheur et conférencier. J'ai tout appris durant mes années de militance à l'Alliance. La lutte contre la déclassification et pour la véritable reconnaissance du statut d'enseignant en 1970 restera gravée à jamais dans ma mémoire. Nos débrayages rotatifs et déstabilisateurs, durant lesquels les écoles en grève changeaient de secteur tous les jours, créaient le chaos administratif à la CECM. L'appui de l'Alliance au Front du Québec français (maintenant Mouvement Québec français), fondé conjointement avec François Albert Angers, m'a rendu fier d'être Québécois. Une autre action de grande fierté est celle d'avoir contribué à la fondation du CRIM avec Michel Chartrand. Michel et moi avons poussé et poussé pour que la *Loi sur les normes du travail* soit adoptée. Nommé ministre du Travail en 1996, j'ai poursuivi le projet amorcé avec le camarade Chartrand et modifié la loi pour y inclure une disposition visant à mettre fin aux congédiements sans cause juste et suffisante.

Mes réflexions sur un passé inoubliable sont celles d'un témoin et d'un militant qui a vécu, parfois avec témérité et souvent dans la douleur de son appartenance à une grande organisation, des moments tourmentés de son histoire. Ce syndicat a mené de grandes batailles. Il en a gagné plusieurs et perdu quelques-unes. C'est le lot de ceux qui vont au front au nom d'une cause juste. L'histoire de l'Alliance met en évidence un fait social objectivement observable : le militantisme syndical a libéré l'enseignant de l'arbitraire patronal. La reconnaissance juridique de l'enseignant comme acteur principal de l'éducation reste à compléter. Le ministre actuel est l'un des nôtres. Il souhaite libérer la parole chez les enseignants. Serait-il disposé à écouter afin de déterminer, avec leurs représentants, les conditions les rendant maîtres des services éducatifs à dispenser ?

Je profite de l'occasion unique qui s'offre à moi pour saluer fièrement l'héritage inestimable de mes devanciers, notamment les Du Cap, Guindon, Nault, des hommes généreux et visionnaires, dont la détermination nous a ouvert les voies de la liberté. L'histoire retiendra, certes, les noms de Chagnon, Lemaire, Dubé, Pagé, Grenon et ceux de ces femmes et ces hommes qui se sont succédé et ont porté bien haut le flambeau. Toutes et tous ont contribué par leur engagement et selon leur style à faire de l'Alliance une étoile filante dans le firmament syndical québécois.

PIERRE LEMAIRE

1975-1977



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

La conjoncture sociopolitique et le mouvement syndical de l'époque étaient en ébullition. C'était l'époque du 2^e Front commun et de la négociation du secteur public de 1975-1976. Le premier Front commun avait permis des gains significatifs, car certaines revendications, telles les demandes salariales, résonnaient dans tout le monde ouvrier. La demande de 100 \$ / semaine en 1972 a fait image et elle a ouvert les yeux des travailleurs du Québec. À mon humble avis, le 2^e Front commun a permis d'établir un rapport de force à ce jour inégalé pour les travailleuses et travailleurs. La demande de 165 \$ / semaine est devenue universelle dans la fonction publique, où une table centrale fut imposée, mais aussi dans les usines et dans le monde du transport, pour ne nommer que ceux-là. La mobilisation était forte et la plupart des demandes qui ne s'étaient pas traduites en gain en 1972 ont pu être réalisées dans la convention collective de 1976. Les assemblées générales de l'Alliance réunissaient parfois jusqu'à 5 000 membres pour remplir le Centre Paul-Sauvé ou l'Auditorium de Verdun. Cette effervescence du militantisme syndical et la volonté du peuple québécois de résoudre la question nationale ont été les principaux facteurs qui ont mené à l'élection du Parti québécois en novembre 1976. À cette époque, ce parti se présentait comme le parti des travailleurs. Quelques années plus tard, il allait pourtant en désillusionner plusieurs. Les gains obtenus par les syndiqués dans la convention collective de 1976 ont été colossaux, notamment en ce qui a trait à la tâche et à la sécurité d'emploi. Au point où, si ma mémoire est bonne, Jacques Parizeau les avait qualifiés en 1981 de «vols du siècle», juste avant de couper de 20 % les salaires de tous les employés de l'État.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Encore là, je me dois de revenir à la mobilisation extraordinaire des membres de l'Alliance et aux gains lors des négociations de 1975-1976. C'est à ce moment que nous avons enchâssé les définitions des handicaps et des difficul-



tés d'apprentissage ou de comportement en plus d'établir des ratios maître-élèves selon les catégories de handicaps ou de difficultés. Nous avons bien clarifié nos demandes, notamment grâce à la contribution de Lise Bessette, une membre et militante de l'Alliance qui a consacré sa vie à la défense des élèves et des intervenants HDAA. Ces remparts pour protéger la tâche des profs et les services aux élèves démunis résistent peut-être encore malgré les multiples tentatives patronales de les faire disparaître afin d'économiser. Les profs de tous les syndicats affiliés à la CSQ se sont ralliés aux demandes soutenues par l'Alliance. La solidarité et les ralliements étaient solides à cette époque, principalement quand les syndicats de l'axe Montréal-Trois-Rivières-Québec sonnaient la charge et montaient aux barricades.

Malgré les immenses gains au chapitre de la tâche, de la sécurité d'emploi et des EHDA, nous avons recommandé aux 5 000 membres de l'Alliance réunis en Assemblée générale de rejeter les offres patronales et de poursuivre la grève à la veille de la rentrée scolaire. Nous avons la conviction qu'il fallait continuer de négocier en septembre, mais les membres ont décidé d'encaisser ces gains et de poursuivre la lutte pour les autres revendications lors de la prochaine ronde de négo. Les résultats de cette négociation demeureront longtemps parmi les plus solides, mais les coupes salariales de 20 % des employés de l'État par le gouvernement du PQ en 1981 se sont avérées être une cassure nette dans l'histoire du syndicalisme enseignant. Les dispositions pour protéger les services aux EHDA ainsi que celles sur la tâche et la sécurité d'emploi ont été déterminantes pour l'avenir de la profession enseignante malgré les tentatives incessantes pour les liquider définitivement.



RODRIGUE DUBÉ

1977-1985



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

J'ai commencé à militer à l'Alliance dès 1963. J'étais alors non légalement qualifié. Dès le début, nous avons lutté pour obtenir le droit de suivre des cours de pédagogie à temps partiel, ce qui a été accordé un peu plus tard. En 1970, nous avons entrepris la bataille contre la déclassification, menée sous la présidence de Matthias Rioux. Le Conseil d'administration m'avait désigné chef d'action. Près de 15 syndicats de la grande région métropolitaine ont rejoint notre mouvement.

À mon élection à la présidence en 1977, le PQ était au pouvoir et la convention collective devait être «rénovée» à la suite des deux premières négociations en Front commun. Cette tâche a été tout, sauf facile. Les négociations s'éternisaient. Un premier mandat d'une journée de grève nationale a été exercé en février 1980 sans créer les effets souhaités. Nous avons eu par la suite plusieurs autres grèves tournantes qui ont duré plus de 5 semaines. Le tout s'est terminé par la signature de la première convention collective nationale depuis 1965.

En mai 1980, nous faisons parvenir un avis de grève à la CECM. Ce mandat avait été obtenu à 51% en présence de 501 membres. La CECM a tenté de discréditer notre mandat. Nos membres ont été convoqués à nouveau. Cette fois, 3000 membres étaient présents et notre mandat a été renouvelé à plus de 85%. La grève devait se tenir le 17 mai, 3 jours avant le référendum du 20 mai 1980. Le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, nous a convoqués à son bureau. D'entrée de jeu il a dit : «Je vous donne 20 minutes pour retirer votre avis de grève». Sur-le-champ, je lui ai dit qu'il ne servait à rien d'attendre 20 minutes, notre position demeurerait la même. À une minute de la fin, je lui ai dit : Monsieur Johnson, il vous reste une minute pour retirer votre ultimatum.

La grève a été déclenchée le 17 mai et a duré 10 jours. S'en est suivie l'intervention d'un conciliateur, d'un médiateur et d'un enquêteur spécial. Les membres de l'Alliance, lors de 3 assemblées générales successives, ont adopté les rapports du conciliateur, du médiateur et de l'enquêteur. La CECM a rejeté les 3 rapports. De guerre lasse, le gouvernement met alors la CECM en tutelle, désigne un tuteur et l'Alliance signe la convention collective avec celui-ci. La CECM avait obtenu un ordre de cour interdisant au tuteur de si-

gner à sa place, mais il fallait le lui signifier. Qu'à cela ne tienne, le tuteur a été convié au bureau de l'Alliance pour la signature, contournant ainsi l'injonction. En se rabattant sur une disposition prévue à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui permettait le recours à un tuteur pour un litige entre une commission scolaire et un enseignant, la Cour Suprême a maintenu la signature du tuteur.

En 1983, une autre grève nationale a été déclenchée. Elle s'est terminée par des lois spéciales. La loi 68 (désindexation des régimes de retraite), la loi 70 (coupe salariale de 20%) et la loi 105 (conditions de travail décrétées pour 3 ans) ont été adoptées pour forcer le retour au travail. Les syndicats poursuivaient la lutte et une autre loi matraque, la loi 111, a forcé le retour au travail, imposé des amendes de 2 jours de salaire et une perte de 2 années d'ancienneté par jour de grève ainsi que la fin de la perception des cotisations syndicales. L'Alliance conteste ces lois jusqu'en Cour Suprême, qui lui donne raison des années plus tard, car le texte de loi n'avait été écrit qu'en français.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

L'annulation de la loi 111, une bataille amorcée en 1983 et pour laquelle la Cour Suprême du Canada nous a finalement donné raison à la fin des années 1990, en est une. Je dois aussi ajouter la tenue du 1^{er} colloque de l'Alliance en 1979-1980 à la Place des Arts, préparé par Gilles Bertrand, conseiller syndical à la pédagogie. La CECM ne voulait rien savoir de cet événement. Elle avait peur de voir des milliers d'enseignants réunis pour parler d'action syndicale. Pour les convaincre, nous avons organisé un débat pour l'ouverture entre Luc Lar-



rivée, président de la CECM, Camille Laurin, ministre de l'Éducation (sur la photo), et Yvon Charbonneau, président de la CEQ.

Également, les gains arrachés à la dernière minute lors de la négo de 1980 concernant les ratios, le maximum d'élèves par classe, la reconnaissance de l'ancienneté pour les femmes congédiées parce qu'elles s'étaient mariées ou en raison d'une grossesse. Au sujet de la loi 101 et des classes d'accueil, j'étais allé rencontrer la communauté italienne réunie par la Fédération des professeurs anglophone et le Consiglio (association italienne). Je peux dire aujourd'hui que c'est grâce aux caméras de télé qui étaient sur place que j'ai pu sortir de la salle sans être lynché, tellement les participants étaient en colère. Je pourrais en nommer plusieurs autres, car les membres m'ont souvent rendu fier par leur détermination.

LORRAINE PAGÉ

1985-1988



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

Je suis arrivée à une époque où le mouvement syndical était plongé dans la morosité. Nous sortions à peine du décret de 1982 et des coupes salariales de 20 %, de la perte d'ancienneté, des amendes élevées en même temps que la crise économique et les taux d'intérêt à 19 %. Les membres de l'Alliance, comme les employés de l'État, se sentaient trahis par le gouvernement qu'ils avaient porté eux-mêmes au pouvoir. C'était aussi la première fois depuis 1972 qu'il n'y avait pas le Front commun syndical pour les négociations du secteur public, la FTQ ayant accepté une prolongation d'un an du contrat de travail. La loi 37 faisait en sorte, entre autres, qu'uniquement les salaires de la première année de la convention pouvaient être négociés, les deux autres années étant laissées à la discrétion du gouvernement. Nos stratégies de négociation et de mobilisation étaient à reconstruire tellement nos membres ont été affectés par les lois spéciales. En tournée des lignes de piquetage, j'avais rencontré des membres en pleurs tellement ils étaient découragés et déçus que la mobilisation exemplaire de 1982 se soit soldée ainsi. Les enseignantes et enseignants avaient fondé beaucoup d'espoir dans ce gouvernement du Parti québécois. À Montréal, plusieurs membres avaient milité pour l'élection de candidats péquistes. Dans bien des cas, les députés leur devaient leur élection. Les enseignantes et enseignants n'acceptaient pas cette trahison par «leur» gouvernement. Notre engagement sociopolitique s'est donc surtout incarné dans la bataille pour le français. La loi 101 était attaquée de toute part



Albert Jacquard
et Lorraine Pagé

et était remise en question avec le retour du Parti libéral. Les membres de l'Alliance participaient activement aux actions du Mouvement Québec français et du CRIM avec les organisations régionales de la CSN et de la FTQ. À ce moment, l'Alliance était considérée comme un leader incontournable de la bataille pour la défense du français. Notre syndicat était à ce moment une référence indispensable, autant à Montréal que dans le reste du Québec.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendue la plus fière durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Ce qui m'a rendue la plus fière n'est ni une action ni un gain syndical. C'est plutôt d'avoir été la première femme élue à la présidence de l'Alliance, un syndicat d'une telle envergure. Que les membres m'aient fait confiance pour diriger leur syndicat et plus tard pour m'élire à titre de première présidente de la CEQ m'a touchée droit au cœur. Le plafond de verre était brisé, dorénavant les membres ne faisaient plus de distinction entre une présidente ou un président pour les représenter. Je pensais alors à ma première grossesse en 1974. J'étais déjà une féministe assumée, mais je suis devenue militante et syndicaliste en m'apercevant que, pour donner naissance à ma première fille, mon employeur m'offrait 40 jours de congé sans solde entre le 15 octobre et le 15 mai. Avant ou après ces dates, on donnait le poste à quelqu'un d'autre. J'ai donc milité au sein du Comité de la condition des femmes de l'Alliance pour réclamer un congé de maternité. En 1976, le premier congé de maternité et l'embryon d'un congé de paternité ont été octroyés seulement au secteur public. Ils consistaient en une addition aux prestations d'assurance-chômage pour la durée admissible des prestations. La lutte des femmes a dû se poursuivre pendant plusieurs décennies pour en arriver au régime d'assurance parentale flexible que nous avons aujourd'hui. Je suis aussi très fière de m'être battue avec les membres de l'Alliance pour que le régime de retraite du RREGOP soit aussi offert à nos collègues à statut précaire. On réalise aujourd'hui l'ampleur de ce gain quand les fonds de pension sont attaqués de partout.

Une dernière réalisation a été d'avoir relevé le défi de changer nos pratiques pour raviver la ferveur syndicale de nos membres après la déconfiture de la loi 37, des lois spéciales, des décrets et des coupes salariales. J'ai alors proposé aux membres comme aux dirigeants de l'Alliance de faire un virage majeur pour pratiquer un syndicalisme de terrain. Nous avons d'abord réduit de 13 à 7 le nombre de membres de CA afin que chacun puisse être libéré plus souvent pour visiter les écoles et les centres. Nous y étions pratiquement tous les jours. Nous avons aussi proposé à nos instances d'ajouter à nos actions pour la défense et la promotion des droits syndicaux, celles de la défense de nos intérêts professionnels. Le maillage entre la vie syndicale et la vie professionnelle a débuté durant mon passage à la présidence de l'Alliance. Nous avons renforcé nos positions sur les conditions d'enseignement liées aux conditions d'apprentissage. Le colloque, qui était à ses premières éditions, a pris de l'ampleur. Ces pratiques ont toujours cours aujourd'hui, 35 ans plus tard.

Le syndicalisme, c'est un peu comme une course à relais. Bien souvent quand on initie le mouvement, ce sont d'autres, plus tard, qui en bénéficient. C'est ainsi que s'est passée ma vie de militante syndicale. Je n'ai jamais eu droit à un congé de maternité, mais je suis fière de toutes ces batailles que nous avons gagnées pour les femmes d'aujourd'hui.

DENIS GRENON

1988-1991



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

Quelle époque! Une période de grands bouleversements au Québec. De plus, en acceptant la présidence de l'Alliance, j'avais de gros souliers à chausser afin de succéder à Lorraine Pagé, qui venait d'être élue à la CEQ à mi-chemin de son mandat à la présidence de l'Alliance. Nous étions en négociation et elles n'allaient pas très bien. Nous avions déjà exercé des journées de grève Alliance en mars et septembre 1988 en plus de celles en CEQ jusqu'en septembre 1989. Les autres organisations syndicales du secteur public avaient déjà accepté les offres patronales. Le gouvernement a fini par décréter les conditions de travail des enseignants à l'automne 1989. Dès le début de 1990, l'Alliance a commencé à élargir ses luttes sociopolitiques. On s'impliquait à la fois dans le mouvement pour la déconfessionnalisation du système scolaire, dans la création d'une opposition à la CECM, qui deviendra le MEMO, et dans le Mouvement Québec français, à la suite de la décision des tribunaux d'amenuiser la loi 101 et de l'échec de l'accord du lac Meech. L'Alliance a été impliquée dans l'organisation de la manif de plus de 200 000 personnes le 23 juin 1990. Les membres de l'Alliance, avec leurs élèves, y étaient en grand nombre. Nos positions étaient claires à ce sujet. Les enseignants ont le rôle important de préparer l'avenir des jeunes et de les aider à développer leur conscience sociale et leur sens critique. C'est aussi l'époque où l'Alliance a élargi ses cadres en accueillant le personnel du Centre Académique Fournier et de l'École Peter Hall. La CEQ a fait de même en représentant également des syndicats d'infirmières et de personnel non enseignant. C'est aussi à ce moment que les travaux pour atteindre l'équité salariale ont débuté. Dans un autre ordre d'idée, c'est à cette époque que l'Alliance a avancé plus que jamais, sur le front syndical et professionnel simultanément. De tout temps, l'Alliance a mené des luttes pour l'autonomie professionnelle, mais maintenant les deux orientations sont indissociables. J'étais convaincu que cela serait notre meilleur argument pour convaincre les parents et le public de la justesse de nos revendications syndicales. Pour qu'ils comprennent que les conditions d'apprentissage sont directement liées aux conditions d'enseignement. On se faisait traiter de gras dur avec nos deux mois de vacances et de diables avec notre position pour «sortir la religion des écoles». Cette approche nous a permis une meilleure écoute et, ultérieurement, des rapprochements avec les parents et la population, qui comprenaient mieux nos besoins.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Avant mon élection à la présidence, c'était d'avoir organisé le 1^{er} colloque de l'Alliance avec les conseillers et les membres du personnel de l'Alliance, à la demande de Rodrigue Dubé. Nous avons réservé toutes les salles de la Place des Arts ainsi que celles de l'hôtel du Complexe Desjardins. Le colloque allait directement dans l'orientation joignant nos aspirations professionnelles et pédagogiques à nos revendications syndicales, une orientation que l'Alliance a maintenue depuis toutes ces années. D'autres éditions du colloque m'ont également rendu très fier. Avoir invité Albert Jacquard et Henri Laborit comme conférenciers a donné les lettres de noblesse au colloque de l'Alliance. Toujours au colloque, à l'édition de 1990, nous avons simulé une séance de l'Assemblée générale de l'ONU avec des élèves issus de différentes communautés culturelles fréquentant nos écoles à qui des mentors, tels le maire Jean Doré, le président de l'UDA, Serge Turgeon, et l'athlète paralympique André Viger, ont donné la réplique. C'était à la fois beau, émouvant et intéressant. L'accueil et l'intégration des néo-québécois ont toujours été importants pour moi. La contribution des membres de l'Alliance à la sculpture de Linda Covit, érigée au parc Jarry, m'a aussi beaucoup touché. Nos membres et plusieurs milliers de nos élèves ainsi que le mouvement PACIJOU ont fourni pas moins de 12 700 jouets de guerre qui devaient servir à la conception de la sculpture. À cause de problèmes techniques, ils ont finalement été enfouis sous cette œuvre d'art dédiée à la paix. Durant cette période, l'Alliance et ses membres ont élargi leurs solidarités en s'impliquant dans de nombreux débats à Montréal. Cela a permis d'établir des alliances avec divers acteurs sociaux montréalais et de consolider nos revendications communes. Plusieurs de ces alliances ont perduré, ce qui représente, selon moi, des avancées considérables pour les membres de l'Alliance.



Des dirigeants du Mouvement Québec français, notamment Denis Grenon et Lorraine Pagé de l'Alliance, Jean Dorion de la SSJB. 2^e rangée : Guy Bouthillier, Serge Turgeon de l'UDA, Gérald Larose de la CSN, Fernand Daoust de la FTQ.

ANDRÉ LAVALLÉE

1991-1993



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

Je militais syndicalement à l'Alliance bien avant mon élection à la présidence en 1991. J'avais été élu conseiller au CA présidé par Robert Chagnon en 1971 et trésorier à celui de Pierre Lemaire en 1973. J'avais aussi été très impliqué dans la lutte contre la déclassification avec Matthias Rioux en 1969-1970. Cette question de reconnaissance de la profession enseignante et de l'autonomie professionnelle était aussi en toile de fond des années 1991-92-93. Mes premiers jours à la présidence de l'Alliance ont été marqués par un conflit de travail. Au premier jour de ma présidence, les conseillers syndicaux de l'Alliance étaient en grève et nous avons réglé rapidement à la satisfaction des deux parties. Tout de suite après, nous étions en négociation intensive pour le personnel de l'École Peter Hall. En fin de course, j'ai négocié jour et nuit avec Victor Elbert pour en arriver à une entente. C'est aussi la période où l'Alliance s'impliquait le plus, selon



Conférence de presse en 1972 pour dénoncer les dimensions élephan-tiques des écoles secondaires d'Hochelaga-Maisonneuve pour qu'elles soient à dimension plus humaine. On reconnaît notamment Robert Burns, député, André Lavallée, conseiller au CA, Robert Chagnon, président de l'Alliance, et Pierre Légaré, commissaire.

moi, dans les dossiers sociopolitiques touchant les Montréalais. Soutien à la création d'une opposition au Regroupement scolaire confessionnel qui dominait la CECM depuis des années, lutte pour des logements sociaux, lutte pour Montréal français et le Mouvement Québec français. L'Alliance était très impliquée avec le Conseil régional intersyndical de Montréal dans les dossiers montréalais. Les luttes pour l'autonomie professionnelle, pour la reconnaissance des profs à statut précaire ainsi que pour l'intégration des élèves en difficulté qui débute, mais qui n'est pas limitée en nombre, étaient à l'agenda syndical. L'Alliance, comme la CEQ et le Mouvement laïque québécois, s'impliquait activement dans la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire. S'ajoutait à cela une mise en tutelle de la CECM. Denise Soucy-Brousseau, présidente, a dû céder sa place à François Ouimet et Jean-Guy Gagnon a été nommé tuteur par le ministère. Monsieur Ouimet est devenu président

par intérim de la commission scolaire. Par la suite, il a été élu député à l'Assemblée nationale où il a piloté les démarches parlementaires pour obtenir l'amendement constitutionnel transformant les commissions scolaires confessionnelles en linguistiques. Sur le plan de la reconnaissance de la tâche enseignante, il y avait beaucoup à faire. La CECM refusait de reconnaître la violence très présente dans les écoles. On a dû aussi se battre tous les ans pour sauver le colloque. La CECM voulait toujours diminuer l'événement de deux à une journée, mais on résistait.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Je ciblerais d'abord la mise sur pied de la 1^{re} intersyndicale CECM au moment de la tutelle. Tous les syndicats des enseignants, des professionnels, des concierges et des employés de bureau faisaient front commun; cela nous a été bien utile pour améliorer les relations de travail avec l'employeur, qui était à la fois le gouvernement avec la tutelle et les commissaires élus qui ne voulaient pas céder leurs pouvoirs. Dans la même veine, j'ai contribué à élargir les rangs du CRIM en permettant l'adhésion d'autres syndicats de l'enseignement de Montréal à cette organisation intersyndicale. Le CRIM avait notamment la responsabilité d'organiser la manif du 1^{er} mai. Les travaux menés par Diane Fortier, une conseillère (vice-présidente) au sein du CA que je présidais, pour améliorer les conditions de travail des profs en précarité et à l'éducation des adultes ont aussi été un objet de grande fierté. Diane a poursuivi cette lutte en me succédant à la présidence et cela a permis des gains appréciables. En faisant un grand saut dans

le passé, je dois aussi mentionner la lutte contre la déclassification menée en 1970 sous la présidence de Matthias Rioux. J'ai organisé l'occupation des bureaux du ministère de l'Éducation sur le boulevard Crémazie durant 13 jours. On venait de loin. À mes débuts dans



Manifestation en appui aux membres de l'Alliance qui ont occupé pendant 13 jours en 1970 les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation.

l'enseignement en 1959, les profs devaient accompagner leurs élèves à la messe le dimanche. Enfin, que l'Alliance se soit préoccupée des luttes citoyennes et montréalaises était aussi un objet de grande fierté.

SOS ÉCOLE MONTRÉLAISE

De la Coalition pour l'école montréalaise en passant par la promotion de l'école publique, les membres de l'Alliance sont en première ligne pour la défendre depuis plus de 25 ans. Les appels répétés de l'Alliance pour la tenue des États généraux de l'éducation ont finalement été entendus.



La campagne de la Coalition pour l'école montréalaise et la défense de l'école publique au milieu des années 1990 a débuté par une séance de signatures d'une pétition dans les stations de métro.

Lors des négociations de 2015-2016, la défense de l'école publique était encore à l'avant-scène des revendications. Sur la photo, les présidences des syndicats affiliés à la FAE tiennent la banderole.



Lors d'un rassemblement de la Coalition pour l'école montréalaise en 1997 à l'aréna Maurice-Richard, plein à craquer. Sur la tribune, on reconnaît l'historien et dramaturge Jean-Claude Germain à l'animation, Diane Fortier, présidente de l'Alliance, et Michel Pallascio, président de la CECM.



Les dirigeants de la Coalition pour l'école montréalaise viennent déposer au ministère de l'Éducation les milliers de cartes postales signées lors de la campagne dans les stations de métro.

ÉTATS GÉNÉRAUX, LIP ET DÉCONFESSIONNALISATION

La fin des années 1990 a été particulièrement fertile en nouveautés. Les membres de l'Alliance, bien impliqués dans les coalitions pour l'école montréalaise et pour la déconfectionnalisation du système scolaire, ont dû se mobiliser également au lendemain des États généraux de l'éducation, notamment en ce qui a trait aux modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* et sur le redécoupage des territoires des commissions scolaires.

En 1998, après une longue lutte, les États généraux et un amendement constitutionnel, les commissions scolaires ne sont plus confessionnelles, mais linguistiques. Elles sont passées de 150 à 72, modifiant ainsi le territoire de toutes les commissions scolaires. La CECM est devenue la CSDM. Elle a perdu les écoles et les centres des territoires de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies, mais a accueilli les établissements franco-protestants. Ce redécoupage a provoqué une campagne d'allégeance pour déterminer qui de l'Alliance ou de Le Royer (maintenant le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île, SEPI) représenterait les profs non seulement de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies, mais de tout le territoire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI).



À gauche, Ara Guilian, conseiller syndical, et Pierre Saint-Germain, vice-président. À droite, l'équipe électorale se prépare pour l'une des nombreuses visites d'écoles de cette campagne d'allégeance.

DIANE FORTIER

1993-1998



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

À cette époque, c'était la fin du régime libéral et l'élection du gouvernement Parizeau, qui a organisé le 2^e référendum. C'était aussi la période de la réforme Robillard (décentralisation et approche par compétences) et de la réforme des programmes de français, tous deux des préludes à la réforme du curriculum qui sera imposée en 2000. Une époque où on a changé 3 fois de ministre, où on a subi les premières coupes dans les services aux élèves et où on a changé le régime pédagogique pour que les écoles décident des disciplines enseignées et du temps d'enseignement. C'était la décentralisation totale. C'est aussi à cette période que la Cour Suprême a rendu son jugement sur les commissions scolaires confessionnelles. Cette décision a soulevé le débat sur la laïcité dans les rangs de la CEQ. L'Alliance s'est jointe à la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire. Autre incontournable, la tenue des États généraux en 1995-1996, mis en place à la suite des appels répétés de l'Alliance depuis 1992 et de la CEQ par la suite. C'était une époque où nous étions 3, 4 fois par année en Assemblée générale dans des salles bondées où 2000 à 3000 membres étaient présents. Les membres de l'Alliance étaient résolument contre la décentralisation proposée et contre toute forme de partenariat avec le gouvernement, de sorte que les dissensions se multipliaient par rapport aux positions défendues par la CEQ. Fin 1995, 9 syndicats étaient dissidents des décisions de la centrale. En février 1996, la délégation de l'Alliance s'est retirée du Congrès de la CEQ pour protester contre ses positions. C'était un moment propice à la réflexion sur l'avenir de l'Alliance à la CEQ. Les travaux pour obtenir l'équité salariale

s'intensifiaient. Enfin, en 1997 et 1998, les commissions scolaires sont devenues linguistiques et la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) a été considérablement modifiée. L'Alliance menait la lutte en dénonçant sur toutes les tribunes, dont la commission parlementaire à



Québec, la volonté gouvernementale de décentralisation et l'approche par compétences. Nous craignons que la LIP consacre l'école à deux vitesses.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendue la plus fière durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

J'ai été la première présidence à provenir d'un secteur autre que le secteur des jeunes. Ce sont les actions que j'ai menées à la vice-présidence pour améliorer les conditions de travail des profs de l'EDA et les gains obtenus grâce à ces luttes qui ont élargi et enrichi ma compréhension des enjeux dans tous les secteurs et m'ont amenée à vouloir défendre l'ensemble des profs.

De toutes les luttes menées, la lutte contre la précarité dans tous les secteurs est pour moi une grande source de fierté. Le retour de la notion de permanence aux adultes et en formation professionnelle a exigé la mobilisation de plusieurs syndicats d'enseignement. Il fallait convaincre les instances de la CEQ de croire en cette lutte. Ensemble, nous y sommes parvenus.

Les dossiers, qu'ils relèvent du national ou du local, étaient traités avec sérieux. Certains gains particuliers m'ont procuré une grande satisfaction. Je pense, entre autres, à la bataille pour la francisation menée par ma regrettée collègue Anny Abesdris. Je pense aussi à ma collègue Angèle Bernier qui, avec une poignée de militantes et de militants, a eu l'audace de créer le comité Gais-Lesbiennes de l'Alliance.

Je ne peux pas nommer tous mes compagnons d'armes au CA ainsi que les personnes déléguées, pas plus que tous les membres du personnel de l'Alliance qui ont largement contribué à ces avancées. Ce fut un honneur de me battre à leurs côtés.

La mise sur pied des nombreuses coalitions – coalition pour l'École montréalaise, coalition pour défendre l'école publique, coalition avec les syndicats des employés de la CSDM, tout ce travail d'équipe, essentiel à la vie syndicale – est une source de grande fierté. N'oublions pas que c'est en coalition que l'Alliance a été la première à appeler aux États généraux de l'éducation.

Combien de fois nous sommes-nous fait dire que nous étions rétrogrades (oser parler de noter la grammaire et l'orthographe), que nous faisons figure de dinosaures (oser dire que la transmission des connaissances devait être en première ligne) et que nous frôlions la démesure en nous prononçant contre la décentralisation? Je suis fière, malgré les pressions, d'avoir défendu tous les mandats que les membres de l'Alliance m'avaient confiés.

Je reste convaincue que les soi-disant sages, responsables de toutes les réformes, doivent s'effacer pour que soient entendus celles et ceux qui œuvrent quotidiennement dans les écoles.

J'invite tous les profs à poursuivre la lutte pour la protection et la reconnaissance de l'école publique et je leur souhaite de croire à la force du nombre.

LOCK-OUT À L'ÉCOLE PETER HALL, 1996

Après avoir rejeté les offres patronales qui exigeaient des reculs à leur convention collective, les employés de l'École Peter Hall ont été mis en lock-out par l'employeur, du 20 juin au 12 septembre 1996, à la suite duquel, grâce à la mobilisation et à la persévérance des membres, une entente a été conclue.



NÉGOCIATION LOCALE, 1998

La ronde de négociation de 1997-1998 pour le renouvellement de la convention collective locale a permis deux gains gagnant-gagnant pour l'Alliance et la CSDM : la liste de priorité et l'approche consensuelle au CPEPE, qui font l'envie de plusieurs syndicats de l'enseignement.



Tous les moyens sont bons pour passer son message. Ce camion, arborant cette affiche, est resté stationné durant plus de 2 semaines devant le centre administratif de la CSDM en 1998, durant les négociations pour le renouvellement de la convention collective locale. Coût de l'opération : environ 200 \$ pour la contravention de stationnement interdit et les frais de remorquage.

RÉFORME DU CURRICULUM. COALITION EHDAA.

Au tournant du millénaire, les membres de l'Alliance étaient en action en permanence. En janvier 2000, l'Assemblée générale a entériné l'entente de principe pour le renouvellement de la convention collective nationale, qui comptait des baisses de ratios au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire, mais au prix de centaines de dissidences, car les ratios des classes spécialisées ont presque tous doublé. L'Alliance a alors lancé la Coalition EHDAA, composée de 78 organismes qui défendaient les élèves handicapés et en difficulté pour faire pression sur le gouvernement. Membre de la Coalition EHDAA, la CSDM a refusé d'appliquer les hausses de ratios des classes spécialisées. Avant la fin de l'année, la convention collective a été rouverte et amendée pour éliminer les hausses de ratio.

Durant la même période, l'Alliance était plus que jamais en lutte contre la réforme de l'éducation.



En décembre 1999, 5000 souhaits provenant des profs de la CSDM et de la CSDL demandant la modification de la réforme ont été déposés au Directeur régional du ministère de l'Éducation. L'année suivante, pas moins de 37 boîtes contenant des exemplaires du nouveau Programme de formation de l'école québécoise ont été retournées au ministère de l'Éducation. Sur la photo de droite, Nathalie Morel, vice-présidente, Yves Parenteau, conseiller, François Audet, président, Claude Brind'Amour et Alain Marois, vice-présidents de l'Alliance.

L'Alliance, toujours en lutte contre la réforme de l'éducation, et subissant les contre-attaques



du ministre François Legault, réclame le 11 janvier 2002 la démission du ministre de l'Éducation. Le 30 janvier 2002, François Legault est muté de l'Éducation à la Santé. Conséquence ou coïncidence?



En février 2007, les membres des syndicats affiliés à la FAE lors d'une manifestation monstre contre la réforme. À gauche, Pierre Saint-Germain, alors président de la FAE, s'adresse à la foule.

MONIQUE SÉGUIN

1998-2001



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

La conjoncture de l'époque coïncidait avec l'arrivée à la tête du gouvernement de Lucien Bouchard, c'était le Sommet socioéconomique, le déficit zéro, le virage ambulatoire et la concrétisation de la réforme de l'Éducation. Il faut dire que tant du point de vue syndical que patronal ou gouvernemental, tout cela s'est amorcé bien avant mon arrivée à la présidence et ma responsabilité était de prendre le relais de ces dossiers qui étaient déjà en marche. C'était une époque difficile, où tous les coups étaient permis.



À l'Alliance nous avions les mandats pour lutter contre ces virages gouvernementaux, mais aussi contre les positions de notre centrale syndicale qui semblait se complaire dans cette mouvance. Il faut dire qu'avec Lucien Bouchard comme premier ministre

et son dauphin et ministre de l'Éducation, François Legault, qui, ayant déjà l'ambition de devenir chef de l'État, réclamait des dossiers importants comme la santé et l'éducation, nous étions gâtés! Lucien Bouchard traitait les membres de l'Alliance de dinosaures à l'Assemblée nationale et François Legault déclarait aux médias que les membres de l'Alliance voulaient être payés pour lire des revues lors des journées pédagogiques. Les deux, qui envoyaient leurs enfants à l'école privée, n'avaient donc aucun scrupule à implanter une réforme consolidant l'école à deux vitesses. Tant avec cette réforme qu'avec le virage ambulatoire ou le déficit zéro, la stratégie du gouvernement Bouchard était de prétendre qu'il y avait consensus à ce sujet au Québec. Je me souviens d'un affrontement que j'ai eu avec François Legault, à l'émission *Droit de parole* à Télé-Québec, où le ministre prétendait que la réforme de l'éducation faisait consensus. J'avais répondu du tac au tac, sur la base des mandats qui nous avaient été confiés, qu'il n'y avait pas de consensus là-dessus, relançant un débat qui avait été fort houleux.

L'élève devenu un apprenant et le prof, un accompagnateur, cette réforme rentrait à pieds joints dans notre autonomie professionnelle. Lorsque nous avons mis la main sur une étude du ministère de l'Éducation qui montrait qu'en 1995, le redoublement avait coûté 500 millions \$, nous avons alors compris que cette réforme, loin d'une approche pédagogique, mais beaucoup plus comptable, consistait à réduire les coûts. Aucune note, aucun échec, aucun redoublement. C'était magique! En plus d'être économique, cette réforme asservissait l'apprentissage aux stricts besoins de l'industrie. On a ainsi multiplié le nombre de diplômes et d'attestations d'études pour le simple fait de doper les statistiques de réussite et de former de la main-d'œuvre semi-spécialisée très recherchée sur le marché du travail.

Heureusement, les membres de l'Alliance n'ont jamais cédé à ce chant des sirènes et ne se sont jamais privés de dénoncer tant cette réforme de la promotion automatique que le soutien qu'apportaient la FECS (devenue FSE) et la CSQ à cette réforme qui était... en bonne partie la leur.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendue la plus fière durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Sans aucun doute la liste de priorité, qui prévaut encore, même si la CSDM aimerait bien y toucher. Le premier dossier qui m'a été confié à mon arrivée au sein du CA de l'Alliance a été celui du Comité des enseignants à statut précaire au secteur des jeunes.

L'accès à la liste de priorité a été un gros gain pour les enseignants à statut précaire, mais ce qui m'a rendue encore plus fière, c'est l'entente suivante que nous avons négociée et qui a permis que l'octroi des permanences au secteur des jeunes se fasse maintenant en respectant les critères de la liste priorité.

Alors que j'enseignais au secondaire, j'avais été convoquée par la direction avec un de mes collègues (précaire) qui enseignait la même matière que moi. La direction, dans un énoncé pseudo-pédagogique, prétendait savoir ce que nous devrions faire, soit ceci et soit cela. Je m'étais opposée à presque tous ses arguments. À la fin de l'entretien, mon collègue, qui n'avait dit aucun mot de la rencontre, est venu me voir pour s'excuser. «Je n'ai pas dit un mot, car je suis précaire et j'avais peur des représailles». Cette anecdote m'est restée en tête tout au long de mes années de militance. Pour moi, soutenir les profs à statut précaire, c'était comme donner au suivant, car je n'avais pas eu tous les contrecoups du droit de gérance au début de ma carrière. Ce dossier, qui avait été amorcé sous la présidence de ma collègue Diane Fortier, et auquel j'ai été associée tout au long du processus comme négociatrice de l'Alliance, est celui dont j'ai été la plus fière. Suivi de près par les premières ripostes à la réforme du curriculum, à laquelle l'Alliance était fin seule à s'opposer sur la place publique en 1999-2000, avant que d'autres syndicats se rallient et deviennent dissidents de la position FSE sur la réforme. Cette dissidence devenue inconciliable a mis la table, quelques années plus tard, à la désaffiliation de la FSE et à la création de la FAE.

FRANÇOIS AUDET

2001-2002 ET 2003



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

Au plan sociopolitique et syndical, la réalisation de l'équité salariale dominait tous les autres dossiers.

La loi adoptée donnait aux employeurs jusqu'au 21 novembre 2001 pour réaliser l'équité salariale. Sur le plan strictement syndical, je dois parler de la cohésion sociale, notamment de la sensibilité des grandes centrales syndicales en ce qui a trait aux revendications des groupes populaires et communautaires. Les organisations syndicales étaient moins corporatistes qu'aujourd'hui et les syndicats ont mené plusieurs luttes qui ne concernaient pas seulement les syndiqués.

Dans le milieu de l'enseignement au Québec, c'est l'implantation de la réforme du curriculum qui était le principal enjeu. Le gouvernement prétendait que cette réforme était la réponse des États généraux sur l'éducation, tenus 5 ans plus tôt. Cette réforme, avec ses changements cosmétiques cachant que dérivant le développement des compétences occulterait la transmission des connaissances, ne nous a pas rendu la tâche facile. Cette campagne de désinformation du gouvernement, autant auprès du personnel scolaire que des parents des élèves, a dû être dénoncée école par école. L'Alliance, qui avait



réclamé les États généraux en 1992 en réplique à la réforme des programmes de français et du taux très élevé de décrochage des élèves montréalais, a été à l'avant-garde pour démasquer les intentions du gouvernement d'augmenter les taux de réussite en systématisant la promotion automatique, car le redoublement n'était plus possible.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Ce qui m'a rendu le plus fier est de loin le courage et la ténacité dont ont fait preuve les membres de l'Alliance dans le dossier de l'équité salariale.

En adoptant en Assemblée générale 3 journées de grève, qualifiées d'illégales par l'État, et en maintenant ces journées de grève jusqu'à l'échéance prévue du 21 novembre 2001, les membres de l'Alliance ont non seulement sauvé l'équité salariale pour eux-mêmes, mais pour tous les profs du Québec ainsi que pour le personnel de la fonction publique. Malgré qu'ils étaient les seuls à débrayer, malgré toutes les menaces auxquelles ils ont fait face, ils ont maintenu la grève et ont fait repousser l'échéance de l'équité salariale ainsi que l'odieuse offre d'un rangement de 20 % à 90 %, car le gouvernement considérait que nous étions des travailleurs saisonniers avec nos deux mois de vacances et des travailleurs à temps partiel avec nos tâches hebdomadaires de 27 heures.

Cette bataille a coûté cher monétairement et en énergie, mais elle a remis l'équité salariale à l'avant-scène, a provoqué une couverture médiatique sans précédent et galvanisé nos membres pour les autres batailles qui ont suivi. Nous n'avons pas tout gagné dans cette lutte, mais si nous n'avions pas posé cette action ultime nous aurions tout perdu. La détermination des membres de l'Alliance qui n'ont pas cédé aux menaces du gouvernement et le dévouement de certains employés de l'Alliance qui ont travaillé jour et nuit solidairement avec les dirigeants pour cette cause resteront toujours gravés à ma mémoire.

François Audet a fait la tournée des lignes de piquetage avec Monique Richard, présidente de la CSQ, lors de la 2^e journée de grève sur l'équité salariale en novembre 2001.



LA LUTTE POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Le dossier de l'équité salariale a certainement été une des longues et dures luttes menées par les membres de l'Alliance. De 1992 jusqu'au règlement de 2002, la mobilisation a été soutenue et les actions nombreuses. Les membres de l'Alliance ont même été les seuls employés de la fonction publique à faire une grève qualifiée d'illégal de 3 jours, les 19, 20 et 21 novembre 2001.



En novembre 1998, 20 000 enseignantes et enseignants de tous les syndicats ont marché sur le pont de la Concorde, bloquant ainsi le principal accès au Casino de Montréal.



Le 20 novembre 2001, quelque 5000 membres de l'Alliance ont pris l'autobus pour une action surprise qui les a menés à bloquer le boulevard René-Lévesque durant l'après-midi, entre les bureaux du Conseil du Trésor et celui du premier ministre.



Les membres de l'Alliance expriment clairement leurs messages : en haut et à gauche, lors de la manifestation du 20 novembre à Montréal; à droite, à la 3^e journée de grève, à l'école Saint-Gérard.

PIERRE SAINT-GERMAIN

2002-2003 ET 2004-2007



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

J'ai été élu au CA de l'Alliance à titre de vice-président à la veille des États généraux de l'Éducation et des grands bouleversements que cet événement a engendrés. Au plan politique, c'était l'époque du gouvernement de Lucien Bouchard avec son Sommet socioéconomique, son projet de déficit zéro et ses réformes en santé et en éducation. L'équité salariale n'était, à ce moment, qu'une loi loin d'être réalisée. Cette conjoncture et ses retombées ont marqué de façon intense mon mandat à la présidence, notamment en ce qui a trait à la réforme de l'éducation et à l'application de l'équité salariale. Sur le plan syndical, nos divergences de points de vue quant aux positions de la CEQ, notamment sur l'organisation du travail, le Sommet socioéconomique et sur le déficit ont ravivé la réflexion dans nos rangs sur nos liens avec la centrale. Après des mois de discussions, l'Alliance et d'autres syndicats dissidents ont décidé de rester en tentant de modifier la dynamique et les orientations politiques lors des instances. On a vu plus tard que nos efforts furent vains. Au plan local, le dossier de l'école montréalaise, visant à faire reconnaître la particularité de Montréal et les effets de la défavorisation, est devenu un enjeu incontournable dans la défense de l'école publique et des conditions de travail des enseignantes et des enseignants. Déjà avant mon accession à la présidence, la réingénierie de l'État proposée par le gouvernement Charest, les débats sur l'équité salariale et l'implantation de la réforme de l'éducation étaient omniprésents et ont accéléré le clivage avec nos représentants nationaux. Les positions de la FSE sur l'équité (l'ajout de 5 heures de TNP en échange d'une pseudo équité salariale), son appui à la réforme et les résultats de la négociation de 2005, dont nous avons dénoncé le manque de transparence et les reculs en ce qui concerne les services aux EHDAA, ont fait en sorte que moins de 10 ans après le comité de réflexion sur l'avenir de l'Alliance en CEQ (devenue CSQ), les positions étaient irréconciliables et le processus de désaffiliation a été enclenché. Ainsi, en juin 2006, l'Alliance et 8 autres syndicats ont obtenu un mandat, à majorité absolue, pour se désaffilier de la FSE/CSQ et fonder une nouvelle fédération syndicale, la FAE.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Il y en a beaucoup. J'ai été très fier que les membres de l'Alliance me fassent confiance pour les représenter durant 12 années. J'ai été tout aussi fier d'eux, car grâce à leur militance et leur détermination, nous avons mené des luttes importantes pour eux et pour l'école publique. De la période où j'étais vice-président, j'en retiens 2 parmi d'autres. Je suis fier d'avoir été de l'équipe de fondation du Centre des enseignantes et enseignants et d'avoir siégé au premier comité de gestion. Sa création n'a pas été de tout repos. À cette époque, comme encore aujourd'hui, l'employeur voulait contrôler davantage le perfectionnement. La CSDM voulait choisir les perfectionnements offerts et s'approprier les fonds. Il y a aussi la lutte que nous avons gagnée pour conserver les classes d'accueil. La négociation qui a suivi a mené à la création de points de services pour les classes d'accueil. Le système tient toujours même si la partie patronale a tenté en vain de le modifier au fil des ans.

Je ne peux passer sous silence les batailles menées au sujet de l'équité salariale et de la réforme. La grève qualifiée d'illé-gale de 2001 a démontré la détermination des membres de l'Alliance à se battre pour la reconnaissance de leurs droits. Ils ont par la suite déployé la même énergie à



défendre leur organisation face au recours collectif déposé contre l'Alliance et qui s'est soldé par un règlement somme toute satisfaisant. La réforme, l'Alliance a été la première organisation, et longtemps la seule, à décrier dans les instances et sur toutes les tribunes. Avec le temps, de plus en plus de syndicats se sont montrés critiques et des profs de toutes les régions ont ensuite réclamé des changements à cette réforme. En mettant sur pied la coalition Stoppons la réforme, nous y avons porté de durs coups. La réforme d'aujourd'hui n'est plus celle du début des années 2000. Nous avons réussi à la transformer considérablement, mais force est de reconnaître qu'il reste encore du travail à faire. Enfin, la désaffiliation et la création de la FAE sont deux événements marquants lors desquels j'ai mis la main à la pâte avec une collaboration sans borne des membres de l'Alliance. Ces deux réalisations ont déjà généré de gros avantages. L'arrivée de la FAE a nettement redéfini les relations du travail dans le secteur de l'éducation. L'autonomie, tant en négociation qu'en action, donne une force à l'Alliance et aux autres syndicats affiliés à la FAE et portera ses fruits durant de nombreuses années encore, et ce, au bénéfice des membres et de l'école publique.

LA DÉSAFFILIATION DE LA FSE-CSQ ET LA FONDATION DE LA FAE

Les positions ni chair ni poisson de la FSE sur la réforme de l'éducation depuis 2000, le règlement insatisfaisant sur l'équité salariale et l'échec des négociations pour le renouvellement de la convention collective nationale en 2005 ont provoqué la dissidence d'un nombre grandissant de syndicats affiliés à la FSE-CSQ. Après diverses tentatives de conciliation, le point de non-retour était atteint et 9 syndicats dissidents ont décidé d'enclencher le processus référendaire pour se désaffilier de la CSQ et, par le fait même, de la FSE.

Le 7 juin 2006, les membres de l'Alliance ont voté à 71% pour la désaffiliation. Les 8 autres syndicats ont aussi obtenu la majorité absolue pour se désaffilier, comme l'exigeaient les statuts de la CSQ. Le 28 juin 2006, la nouvelle Fédération autonome de l'enseignement est fondée.



Le 19 avril 2005, plus de 4000 membres de l'Alliance, avec Pascale Besner, responsable de l'action-mobilisation, ont marché sur le boulevard de Maisonneuve jusqu'au bureau du premier ministre Charest.



Le 19 avril 2005, jour de grève, les membres de l'Alliance ont envahi le parc Émilie-Gamelin en présence de tous les médias avant d'aller manifester.



En décembre 2005, quelques jours avant que le gouvernement décrète les conditions de travail des profs, les membres de l'Alliance étaient assez visibles lors de cette manifestation organisée à Montréal par la CSQ.



En mai 2006, lors d'un rassemblement au Colisée de Laval qui réunissait des centaines de membres, les présidentes et présidents des 9 syndicats dissidents lançaient la campagne de désaffiliation sous le thème On repart à neuf.

NATHALIE MOREL

2007-2010



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

Je dois situer le contexte en tenant compte des années qui ont précédé mon mandat à la présidence.

En effet, à mon arrivée au CA en 2001, les commissions scolaires n'étaient plus confessionnelles, mais linguistiques depuis peu. À titre d'ex-membre de l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal (secteur franco de la CEPGM), j'ai eu à m'intégrer à un nouveau syndicat. La bataille pour l'équité salariale, les luttes contre la réforme et l'intégration sauvage des EHDAA étaient notamment à l'ordre du jour. Tous ces dossiers, où l'Alliance et d'autres syndicats étaient dissidents des positions syndicales nationales, en ont généré d'autres majeurs pour comprendre le contexte qui prévalait durant ces années : la désaffiliation de la FSE-CSQ et la création de la FAE.

J'ai toujours été très impressionnée par le syndicalisme pratiqué par l'Alliance. C'était avec énormément de fierté, mais aussi d'appréhension que j'ai joint le CA. Je voulais être à la hauteur de l'héritage de nos prédécesseurs et m'imprégner de la culture et de l'histoire de l'Alliance. J'avais besoin de faire mes classes pour suivre les traces de géants comme Pierre Lemaire, Lorraine Pagé ou Diane Fortier. J'ai eu le privilège d'avoir à mes côtés des Michel Prince, Pierre Saint-Germain et Alain Marois qui ont été pour moi des mentors. Je dis souvent que c'est à «l'école de l'Alliance» que j'ai tout appris du syndicalisme de combat. Avec le recul, je me rends compte aujourd'hui que la réforme du système de l'éducation, avec ses visées néolibérales et sa dévalorisation de l'enseignement, a été en toile de fond des autres dossiers de notre agenda syndical. Malheureusement, près de 20 ans après mon élection comme vice-présidente et 10 ans après mon élection comme présidente, on constate que le contexte sociopolitique en éducation est sensiblement le même. Toutes les leçons apprises lors de mon passage à l'Alliance m'ont été précieuses et sont riches de toutes les rencontres de militantes et militants croisés sur ma route.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendue la plus fière durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Ma contribution à la campagne de désaffiliation et à la création de la FAE, de même que le résultat qui a suivi, sont des gains et des objets de fierté pour moi,

mais ils se sont déroulés sous la présidence de Pierre Saint-Germain. Ma plus grande fierté est d'avoir toujours été à l'écoute des membres que j'ai représentés, soit lors des visites d'établissement ainsi que lors des multiples comités et groupes de travail dont j'ai eu la responsabilité ou tout simplement en répondant aux appels et messages. Je dois aussi avouer qu'être une élue à l'Alliance n'est pas une mince tâche, car ses membres font rarement dans la demi-mesure en raison tout particulièrement de leurs conditions d'exercice souvent très difficiles. De sorte que les exigences sont élevées et que la pression est importante.

Pour les réalisations, l'entente sur l'évaluation des apprentissages entre l'Alliance et la CSDM a, selon moi, été un des plus gros gains durant les années de ma présidence. J'y ai travaillé fort, mais le



crédit en revient aux membres de l'Alliance, aux dirigeants et aux membres du personnel, qui ont été d'un soutien immense. Les dirigeants de la CSDM ont compris notre démarche et ont osé aller à l'encontre de la sacro-sainte réforme. Cette entente n'a pas réglé tous les problèmes, mais elle a marqué une fracture importante au squelette de la réforme. Nous avons, par cette entente, réintroduit le bulletin chiffré et réhabilité l'évaluation des connaissances; une lutte que nous menions depuis 10 ans. Cette entente «CSDM/Alliance» avait même été reprise par la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, qui a secoué le ministère en s'en servant pour ramener un bulletin unique au Québec. Il ne fut pas celui que l'on souhaitait, mais on avait quand même franchi un grand pas. L'entente locale convenue avec la CSDM en 2010-2011, où nous avons obtenu les 19^e et 20^e journées pédagogiques, était aussi un gain fort appréciable.

Enfin, mon plus beau moment, jusqu'à maintenant très peu partagé, fut d'avoir présenté, lors d'une Assemblée d'unité de négociation de la CSDM au Palais des Congrès, le premier mandat de grève durant la négociation de la première convention collective FAE. Les membres l'avaient appuyé avec un mandat fortement majoritaire. L'Alliance était un des premiers syndicats affiliés à voter. Au moment de la présentation en assemblée, personne ne savait que j'avais pris la décision de retourner en classe en septembre 2010, mais j'étais vraiment fière de laisser l'Alliance dans un si bel état de mobilisation. Cette négociation historique et cette journée de grève ont permis de placer la FAE «sur la carte». C'était pour moi la plus belle façon de finir mon mandat. En laissant une trace dans le sentier de celles et ceux qui ont façonné la glorieuse histoire de l'Alliance.

ALAIN MAROIS

2010-2013



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

Je répondrais en 3 volets à cette question, dans un contexte sociopolitique centré plus particulièrement sur le milieu de l'éducation.

D'abord, la relance des grandes mobilisations syndicales enseignantes. Le point de départ a assurément été l'échec des négociations nationales en 2005, qui a été le dernier facteur pour amorcer cette grande relance. «On repart à neuf» comme on disait au moment d'amorcer les démarches de désaffiliation par 9 syndicats dissidents, étape préliminaire à la création d'une nouvelle fédération syndicale qui est devenue la FAE. Lors de la ronde de négociation de 2009-2010, sous l'impulsion de ce renouveau, notre mobilisation grandissante a fait que plus de 15 000 membres des syndicats affiliés ont pris la rue. Ce qui a mené à la signature d'une première convention collective FAE.



Par ailleurs, il y a eu le caractère exceptionnel de cette négociation, qui s'est poursuivie pendant l'année 2011, quant à la question des élèves HDAA. Là encore, la mobilisation de l'ensemble des membres de la FAE,

dont ceux de l'Alliance, pour faire connaître les «pires histoires ignorées d'en haut» a permis de commencer à ébranler le modèle d'intégration à tout prix mis en place avec la réforme de 2000. La bataille n'est pas encore gagnée, mais en 2018 on recommence à parler de la nécessité d'augmenter le nombre de classes spécialisées.

Ensuite, la mobilisation étudiante de 2012, un véritable tremblement de terre sociopolitique. L'éducation a été mise à l'avant-scène durant des mois alors que les militantes et militants du mouvement étudiant ont su rallier tous les groupes progressistes, mais aussi la majorité des citoyens, à l'importance de l'accès à l'éducation. Les retombées du printemps étudiant, où les membres

de l'Alliance ont manifesté leur solidarité en menant diverses actions pour montrer leur appui, se font sentir encore aujourd'hui. La mobilisation pour les négociations de 2014-2016, d'une envergure sans précédent dans l'histoire de l'Alliance et de la FAE, a bénéficié de l'impulsion donnée par ce mouvement. Il a encore des effets aujourd'hui, alors que cette cohorte est très active et militante dans le mouvement syndical ou pour d'autres causes.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendu le plus fier durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

Encore là, je veux en souligner 3 qui ressortent plus particulièrement.

D'abord, le ralliement des forces intersyndicales de la CSDM qui a mené à la création de la Coalition pour des écoles saines à la CSDM. Nous avons réussi à mettre le dossier des moisissures dans les écoles sur la place publique et à en faire un incontournable tant pour la CSDM que pour le gouvernement. Nos multiples interventions dans les médias, nos actions et la solidarité des militantes et militants, de tous les syndicats ainsi que des parents et des citoyens ont forcé les divers intervenants du monde scolaire à faire de cet enjeu une priorité, même si cela a été très long et difficile, particulièrement pour les personnels et les élèves qui ont dû subir ces situations. Cette bataille a mené à des réinvestissements importants pour reconstruire des écoles ou les rénover, non seulement à la CSDM, mais dans tout le Québec.

Ensuite, j'identifie le sauvetage de l'argent du perfectionnement. Un dossier qui fut moins visible publiquement, mais très important, puisqu'au-delà de l'aspect financier, il s'agissait du respect de notre autonomie dans le choix de nos activités de formation. L'employeur voulait s'accaparer près de 325 000 \$ des fonds de perfectionnement des profs. L'Alliance et ses membres s'y sont opposés, en manifestant même sous des froids polaires pour protéger leur intégrité. On sait que l'employeur a toujours les yeux sur ces fonds afin de nous imposer des perfectionnements sans tenir compte de nos réels besoins.

Finalement, sur un plan beaucoup plus personnel, je tiens à mentionner la complicité avec de nombreuses équipes syndicales et équipes de profs avec qui j'ai pu collaborer pour rétablir le climat de travail dans leur établissement. Tant comme vice-président que président, la possibilité de soutenir ces membres victimes du laxisme ou d'abus de gestionnaires m'a permis d'accomplir de manière concrète la mission fondamentale d'un syndicat, soit la défense des membres au quotidien. Comme élu, ce sont ces moments de solidarité pour assurer un milieu de travail apaisé et respectueux qui nous rendent le plus fiers.

EN ACTION POUR UNE PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE FAE

En 2008-2009, la FAE a amorcé la négociation de sa première convention collective. La nouvelle fédération négociait pour ses 9 syndicats affiliés tant à la table sectorielle (clauses normatives) qu'à la table intersectorielle (clauses économiques). Après plus de 18 mois de négociation, avec un plan d'action soutenu incluant une journée de grève, une entente de principe a été conclue, contenant des gains exclusifs à la FAE.



Le 10 juin 2010, les syndicats affiliés à la FAE étaient en grève alors que les syndicats du Front commun avaient déjà conclu une entente. En haut, les membres de l'Alliance, gonflés à bloc, ont convergé vers le centre-ville pour former un contingent de 15000 profs qui ont marché jusqu'au parc Jeanne-Mance.



Les membres de l'Alliance, notamment l'équipe syndicale de l'école Louis-Joseph-Papineau, ont apporté des cadeaux aux commissaires de la CSDM lors de la réunion du Conseil de décembre 2009.



DES ÉCOLES SAINES À LA CSDM

Lors de la rentrée 2011-2012, les élèves et le personnel de l'école Baril ont dû être déplacés, car des problèmes de santé liés à l'intoxication aux moisissures se multipliaient. Au cours des mois suivants, les écoles Hochelaga, Saint-Nom-de-Jésus et Saint-Gérard ont également fermé pour les mêmes raisons. La direction de la santé publique a dû intervenir et la commission scolaire n'a eu d'autre choix que d'inspecter tous les édifices de son parc immobilier pour rassurer le personnel et les parents d'élèves. Au fil des années, une douzaine d'écoles ont été complètement fermées à cause de la mauvaise qualité de l'air et autant ont été partiellement fermées, provoquant une série de réclamations à la CSST et d'innombrables déménagements. En février 2013, l'Alliance, le Comité de parents et les 4 autres syndicats de la CSDM lançaient la Coalition pour des écoles saines à la CSDM. Plus de 75 organismes se sont joints à la coalition et des centaines de signatures



de citoyens réclamant l'intervention immédiate du gouvernement ont été recueillies. Le programme Réno-école du gouvernement Marois a été instauré à la suite de ces pressions et tous les gouvernements successifs ont prévu un budget de plusieurs centaines de millions de dollars pour rénover les écoles.

Dans cette bataille pour les écoles saines, le personnel, les élèves et les parents de l'école Baril ont été très mobilisés. La manifestation de centaines de citoyens du quartier et du personnel de l'école en mai 2013 a



été un moment décisif tout comme la rencontre des élèves d'une classe de l'école Baril avec le premier ministre Couillard, en juin 2014, qui s'est engagé à trouver les fonds pour reconstruire l'école.



En mars 2016, les profs de l'école Félix-Leclerc ont refusé de travailler dans une école en chantier où les travailleurs portaient des combinaisons hermétiques avec le logo de produits toxiques d'amiante. En conférence de presse improvisée, la présidente du CE et le délégué syndical de l'école ont exigé de la CSDM que tous les risques potentiels pour la santé soient écartés avant de réintégrer l'école, qui n'a pu rouvrir que 3 jours plus tard.

CATHERINE RENAUD

2013-À CE JOUR



À l'époque de votre présidence, quelle était la conjoncture syndicale ou socio-politique au Québec? Quels étaient les grands enjeux du mouvement syndical?

J'ai été élue au poste de secrétaire-trésorière de l'Alliance en 2007. La FAE avait à peine un an, nous étions dans la réingénierie de l'État du gouvernement Charest. Nous continuions le travail acharné de nos prédécesseurs en dénonçant les effets néfastes de la réforme et de l'intégration sauvage des élèves HDAA en classe dite ordinaire. À mon élection à la présidence, les revendications de la Coalition pour des écoles saines se poursuivaient. L'éphémère et minoritaire gouvernement Marois a entendu nos demandes et confirmé les premières subventions pour améliorer la qualité de l'air, notamment en débloquant 20 millions \$ pour démolir et reconstruire l'école Baril, l'icône de cette lutte. Le gouvernement Couillard a succédé à celui de madame Marois en imposant sa vision néolibérale et déshumanisante des services publics. Nous avons subi des mesures d'austérité sans précédent, dont des compressions de plus de 1 milliard \$ en éducation. Concurrément aux coupes budgétaires de l'État, le gouvernement exigeait de la CSDM un retour à l'équilibre budgétaire. Plusieurs firmes de stratèges-comptables se sont succédé pour «accompagner» la CSDM dans sa restructuration. C'est dans cette optique de gestion d'optimisation et d'efficacité sur le dos du personnel que j'ai amorcé, avec mes collègues du CA, mon premier mandat à la présidence. Parallèlement à ces attaques frontales de l'État, le gouvernement Couillard jonglait avec l'idée de l'abolition des commissions scolaires ou d'un redécoupage du territoire de la CSDM. Rien de cela ne s'est fait, notamment grâce à notre mobilisation et à la solidarité des collègues du SEPI, du SEOM et des syndicats de l'Intersyndicale-CSDM. C'était aussi la valse à Québec : 3 ministres de l'Éducation se sont succédé en 4 ans. Dans tout ce brouhaha, l'Alliance était en feu et se mettait en action pour éviter le sacage de l'école publique montréalaise et des conditions de travail, sérieusement compromises. La négociation locale suspendue, les profs étaient gonflés à bloc pour cette 2^e ronde de négociation nationale en 2014-2015. La FAE, ses syndicats affiliés, leurs membres étaient partout dans les médias, en action, dans les rues et les premiers en grève dès le 30 septembre 2015. Au niveau local, l'austérité et le déficit zéro ont provoqué des centaines de mises à pied à la CSDM. Rien n'allait plus entre les 5 syndicats et leur employeur.

Quel est le principal gain syndical ou l'action qui vous a rendue la plus fière durant votre mandat à la présidence de l'Alliance?

La capacité des membres à se mobiliser, à se battre contre vents et marées m'impressionne grandement. Ça se voit, ça s'entend, l'Alliance ne laisse personne indifférent. C'est vraiment dans l'ADN de nos membres de se mettre en action pour défendre une noble cause.

L'intransigeance et le mépris de la CSDM et du gouvernement nous ont galvanisés. Aussi, lorsque nous avons appris en février 2017 que la CSDM implantait un projet-pilote dans 3 écoles en misant sur l'«inclusion» en classe ordinaire des élèves HDAA et la fermeture de classes spécialisées, la mobilisation des membres et nos sorties médiatiques ont été sans compromis. J'ai une pensée particulière pour nos collègues de l'école Montcalm, une des écoles ciblées par la CSDM. La classe ordinaire n'avait rien d'ordinaire; les impacts au niveau des conditions d'exercice des profs et des conditions d'apprentissage des élèves ont été désastreux; la CSDM a même été interpellée par l'Alliance sur des enjeux de sécurité. Bien que la lutte soit loin d'être terminée, la réaction vive de l'Alliance et la mobilisation de ses membres auront fait reculer la CSDM quant à l'implantation du projet-pilote. Le mouvement créé par l'Intersyndicale-CSDM afin de dénoncer les relations de travail gangrénées par la transformation organisationnelle et les compressions financières de la CSDM génère aussi en moi une grande

fierté. La mobilisation intersyndicale du personnel de la CSDM, les nombreuses représentations au Conseil des commissaires ainsi que nos interventions médiatiques ont forcé,



pour le moins, un changement de ton de la CSDM dans ses relations de travail. Enfin, un moment inoubliable qui demeurera gravé dans notre mémoire collective est sans contredit le vote pris le 12 avril 2018 dans la salle comble du théâtre Olympia. Avec audace et détermination, les membres de l'Alliance ont décidé collectivement ce jour-là de renverser la vapeur en refusant de céder au chantage de la CSDM, qui exigeait une entente de principe avant la fin d'avril, en dépit de quoi elle ferait perdre des droits chèrement acquis depuis 20 ans aux profs de l'EDA et de la FP. Les membres n'ont pas cédé aux menaces patronales : ils ont solidairement répliqué par un vote de grève à 77 %, à tenir le 1^{er} mai, même si cette grève, tout à fait légitime, aurait pu être déclarée illégale en vertu du *Code du travail*. À travers les différentes épreuves, les membres de l'Alliance n'ont jamais manqué de courage ni de solidarité. Nous pouvons toutes et tous en être très fiers.

EN ACTION POUR UNE 2^E CONVENTION COLLECTIVE FAE

De l'automne 2014 au printemps 2016, les membres de l'Alliance et des syndicats affiliés à la FAE ont été en action sans arrêt pour soutenir les négociations. Presque quotidiennement, et souvent avant celles des autres organisations syndicales, les actions de nos membres faisaient la manchette de tous les médias au Québec.



Les représentants de la FAE et de la FIQ, qui négociaient à la même table, accompagnés de militantes et de militants, sont allés déposer leurs demandes syndicales au Conseil du Trésor à Québec.

Le 16 septembre 2015, l'Assemblée générale convoquée au Palais des congrès dans une salle pleine à craquer a adopté la phase 1 du plan d'action, incluant la journée de grève et la manifestation à Montréal du 30 septembre.



L'opération Post-it a également donné quelques chefs-d'œuvre artistiques.



Les militantes et militants de l'Alliance et du SEPI ont occupé le 10 décembre 2015, en présence des médias, les bureaux du Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones.



La banderole affichée sur la rue Notre-Dame devant le campement de l'éducation érigé par la FAE aux bureaux du ministère de l'Éducation. Les manifestants ont été évincés par les policiers le 9 décembre à la demande de la Ville de Montréal.



Le 15 janvier 2016, les membres de l'Alliance ont accueilli François Blais avec une haie d'honneur à l'école Saint-Jean-de-Matha, pour sa seule et unique visite d'école durant son mandat de 11 mois à la tête du ministère de l'Éducation.

À plusieurs reprises, les membres de l'Alliance ont perturbé la séance du Conseil des commissaires entre 2014 et 2016.



LA RELANCE DE L'INTERSYNDICALE-CSDM

Inspirée des succès obtenus par l'union du Comité de parents et des 5 syndicats de la CSDM dans la Coalition pour des écoles saines à la CSDM, l'Intersyndicale-CSDM est relancée, après une pause de plusieurs années, pour contrer les effets des centaines de coupes de postes et de services provoquées par le *Plan de retour à l'équilibre budgétaire à la CSDM* et les mesures d'austérité du gouvernement libéral de 2014 à 2016. Les actions et les interventions dans les médias ainsi que les face à face patronaux-syndicaux se multiplient pour dénoncer les coupes à blanc de services dans les établissements de la CSDM.



En mars 2017, au lendemain du dévoilement du budget du Québec, l'Intersyndicale a réagi en conférence de presse, indiquant que les réinvestissements consacrés aux services ne couvraient pas toutes les coupes subies en période d'austérité et que celles destinées à l'entretien ou à la rénovation des bâtiments étaient nettement insuffisantes.

Les dirigeants des 5 syndicats de la CSDM manifestant avec des membres en mai 2016.



La bannière utilisée lors des manifestations de l'Intersyndicale-CSDM et une des annonces de la campagne publicitaire publiée dans le journal Métro en 2018.



Le 1^{er} mai 2015, lors de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, des militantes et militants de l'Intersyndicale-CSDM et du mouvement Je protège mon école publique ont fait la chaîne humaine autour du centre administratif de la CSDM.

EN ACTION POUR RENOUVELER L'ENTENTE LOCALE

Le processus de négociation pour le renouvellement de l'entente locale a débuté en avril 2013 et s'est poursuivi jusqu'en 2018, interrompu pendant deux ans pour laisser place à la négo nationale. Le 12 avril 2018, dans un théâtre Olympia plein à craquer, les profs de l'Alliance ont marqué l'histoire en votant à 77 % pour une journée de grève qualifiée d'illégal en vertu du *Code du travail*, afin de mettre de la pression sur la partie patronale. Finalement, une entente de principe a été conclue le 18 avril.

Cette banderole est apparue à quelques reprises sur le terrain du centre administratif de la CSDM, dont cette fois, tôt le matin, devant la porte du garage des hauts gestionnaires de la commission scolaire.



Des moyens de pression diversifiés ont été mis en branle durant la négociation locale. À gauche, une délégation de membres de l'Alliance a accompagné la présidente, Catherine Renaud, lors d'une rencontre avec la direction générale de la CSDM en octobre 2014.

Les membres de l'Alliance ont installé les banderoles bien en vue près des établissements afin de sensibiliser les parents des élèves et la population en général à leurs revendications.



L'issue de l'assemblée du 12 avril 2018 a démontré avec quelle détermination les membres de l'Alliance voulaient négocier. Cette assemblée a été une étape cruciale dans la négociation de la Convention collective locale 2015-2020.

100^E DE L'ALLIANCE, 40^E DU COLLOQUE

2019 correspond au 100^e anniversaire de l'Alliance et au 40^e anniversaire du colloque. Depuis maintenant 23 éditions, des milliers de membres de l'Alliance convergent vers le Palais des congrès (sauf lors de la 1^{re} édition) pendant 2 jours pour fraterniser et se perfectionner, mais aussi pour réaffirmer que les valeurs de l'Alliance, tant pédagogiques que syndicales, sont cohérentes et indissociables. L'Alliance, toute une histoire ! Le colloque de l'Alliance, une tradition à maintenir.



La plénière d'ouverture, du 10^e colloque à gauche et du 21^e colloque à droite, est toujours une activité courue des membres de l'Alliance.



La vice-présidente responsable du colloque à l'ouverture de la 22^e édition.

Le colloque de l'Alliance sert de tribune pour la remise des prix Léo-Guindon à chaque édition.



Au cocktail, l'occasion de joindre le social au syndical.

L'ALLIANCE TOUTE UNE HISTOIRE

100 ans
1919 • 2019

ALBUM SOUVENIR

Rédaction et recherche : Yves Parenteau

Révision linguistique : Carmela Gagliano

Infographie : Marie-France Beaucher

Impression : Infografilm

Un merci particulier aux présidences pour leur contribution à l'histoire de l'Alliance.

Merci également à tout le personnel, à la direction générale et aux membres du Conseil d'administration pour leur participation quotidienne à la mission de l'Alliance et à la défense des membres et de l'école publique.

Et un merci très spécial à tous les membres de l'Alliance qui tous les jours façonnent son histoire et en font une organisation extraordinaire.

18 février 2019

